

04 déc 2009 -12:04

Appartient à [Conseil des ministres du 4 décembre 2009](#)

Accréditation Présidence 2010

Lancement d'un marché public pour l'accréditation des participants aux réunions organisées dans le cadre de la Présidence belge de l'UE

Lancement d'un marché public pour l'accréditation des participants aux réunions organisées dans le cadre de la Présidence belge de l'UE

Sur proposition de M. Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public relatif à l'accréditation des participants aux réunions organisées dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne (2e semestre 2010).

Ce marché public consiste en la mise en place d'un système d'accréditation des délégations officielles, des journalistes et des prestataires techniques qui participent aux diverses réunions dans le cadre de la Présidence 2010 : sommet de l'ASEM, sommets bilatéraux UE-pays tiers, conseils informels, conférences ministérielles.

Les services à prester comprendront par ailleurs un important volet logistique : développement et maintenance du module informatique, stockage des informations, impression des badges d'accès aux lieux de réunions, support technique sur les sites de réunions, ... Les réunions couvertes par le système d'accréditation visé par ce marché feront l'objet d'une analyse spécifique de la menace par l'OCAM (Organe de coordination pour l'analyse de la menace) et d'un encadrement approprié par les services de sécurité.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe